

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2020

---

DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE  
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2907)

Adopté

## AMENDEMENT

N° 136

présenté par

Mme Lebec, Mme Bourguignon, M. Bouyx, Mme Bureau-Bonnard, M. Chassaing, Mme Colboc,  
Mme Do, M. Gouffier-Cha, Mme Goulet, M. Holroyd, M. Krabal, Mme Lang, M. Laronneur,  
M. Mendes, M. Potterie, M. Rebeyrotte, M. Thiébaud, Mme Trisse et les membres du groupe La  
République en Marche

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, après la deuxième occurrence du mot :

« appel »,

insérer les mots :

« , prenant en considération les capacités de jugement de celles-ci, l'intérêt des victimes et des  
accusés, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser les principales considérations qui devront guider les modifications de désignation des cours d'assises devant statuer en appel, à la suite des fortes perturbations des juridictions liées à la crise sanitaire.